

M. Maousse COSTO

Docteur
Antoine Garnier
Officier de liaison école de médecine
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Yverdon-les-Bains, le 11 mars 2018

Docteur,

Je suis étudiant en médecine à l'Université de Lausanne.
J'arrive à la fin de la 5^{ème} année et partirai donc en stage à partir du 1^{er} mai prochain.

L'armée suisse m'a convoqué pour l'école de recrue du xx juin 201x au xx octobre 201x.
Il me sera donc impossible de l'effectuer à ce moment-là.

Il avait été discuté avec le Lieutenant-Colonel XX du centre de recrutement qu'il serait possible d'effectuer mon ER en février 2020, même si c'est très tard. Je souhaite donc repousser mes obligations militaires.

Vous trouverez en annexe le formulaire de demande de déplacement de service, ainsi que mon attestation d'études du semestre en cours, mes contrats de stage pour les mois de juin, juillet, août, septembre et la lettre de confirmation pour mon stage à l'étranger pendant les mois d'octobre et novembre 2018. L'ordre de marche en question se trouve également en annexe.

Je suis à votre entière disposition pour répondre à des questions ou pour fournir d'autres documents.

En espérant que vous me soutiendrez dans cette procédure, je vous adresse, Docteur, mes meilleures salutations.

Maousse Costo



Armée suisse

× **Demande de déplacement de service** **Demande de réexamen**
raisons d'études / perfectionnement professionnel

1. Données personnelles

Nom	MAOUSSE	Numéro d'assuré-e	xxxx
Prénom	Costo	Grade	Recrue
Adresse ¹⁾	Ch. xxx	Fonction	Eclaireur
NPA, localité ¹⁾		Incorporation	
Tél. privé ²⁾		Tél. bureau ²⁾	
E-Mail ²⁾	Maousse.Costo@unil.ch	Tél. mobile ²⁾	0999999999

1) Où les papiers sont déposés.

2) **Indications fournies volontairement:**

Si vous communiquez ces données, ces dernières seront traitées dans le système d'information du personnel de l'armée (PISA) en vertu de l'article 14, alinéa 1, lettre f, de la loi fédérale sur les systèmes d'information de l'armée et de la protection civile (LSIA; RS 510.91). Pour demander des précisions laisser le numéro de téléphone.

2. Service prévu

Cours de répétition (CR) (ou autres services d'instruction de formation)	
× École de recrue (ER)	Service d'avancement (S prom)
Recrutement	Journée d'information (JI)
auprès de (en cas CR ER, s prom) ER inf 2-2	
du 25.06.18	au 26.10.18

3. Déplacement de service

Déplacement de la journée d'information, du recrutement ou du CR

1 ^{ère} priorité de	à
2 ^e priorité de	à
Service au sein d'une formation d'une autre langue possible? (seulement en cas de déplacement du CR)	a i

Remarques concernant le déplacement des CR (selon art. 92 et 62 al. 1 OMi):

Les militaires dont la demande de déplacement d'un cours de répétition a été acceptée peuvent déposer ultérieurement une demande auprès du service responsable de la tenue du contrôle pour accomplir un cours de répétition supplémentaire. La demande est acceptée si le besoin de l'armée est prouvé et en l'espace de deux années consécutives, les militaires mentionnés ci-après peuvent être convoqués à des services d'instruction des formations et à des services particuliers pour les cadres comme suit:

- militaires de la troupe et sous-officiers: 60 jours;
- sous-officiers supérieurs et officiers subalternes: 65 jours;
- sous-officiers supérieurs et officiers subalternes des états-majors, capitaines et officiers supérieurs: 75 jours.

Déplacement de l'ER ou S prom

× à l'année prochaine	Début de l'ER:	× Printemps	Été
pendant l'année	Début de l'ER:	Printemps	Été

En principe, l'école de recrues peut être **repoussée d'une année** au maximum. Si un nouveau report s'avère nécessaire, vous devez remettre une nouvelle demande de déplacement en temps voulu et à **nouveau apporter la preuve** que le motif de déplacement est encore valable.

Nom	Maousse	Numéro d'assuré-e	756.8753.0298.13
Prénom	Costo		

4. Situation sur le plan des études (pendant le service militaire)

École professionnelle	École secondaire sup.	Cours de maîtrise	École supérieure ES
Haute école pédagogique HE	Haute école spécialisée HES	* Université/École polytechnique fédérale	autres
Etablissement d'enseignement	Université de Lausanne	Branche d'études	Médecine
Début du semestre	01.02.18	Fin du semestre	15.09.18
Fin des études	Octobre 2019		
Bachelor		* Master	
Diplôme postgrade		autres raisons	

5. Examens annoncés

Examen d'admission	Examen préliminaire
Examen intermédiaire	Examen semestriel
Examen de module	Examen final de module
Examen final de module décentralisé	Examen final
Examen de diplôme	autres raisons

6. Dates des examens

du	au
du	au
du	au

6. Autres prestations obligatoires destinées à attester les qualifications

Genre Stage de médecine			
du	01.06.18	au	30.06.18
du	01.07.18	au	31.07.18
du	01.08.18	au	31.08.18
Genre Stages de médecine			
du	01.09.18	au	30.09.18
du	01.10.18	au	04.12.18
du		au	

Nom Maousse

Numéro d'assuré-e

Prénom Costo

Lieu, date



Signature du requérant/de la requérante

Veillez envoyer cette demande au service de consultation responsable pour votre établissement d'enseignement (www.zivil-militaer.ch)

Après son examen, veuillez transmettre la demande au service compétent

Aussi longtemps que le déplacement de service n'a pas été accordé, l'obligation d'entrer au service à la date indiquée sur l'ordre de marche reste valable.

5. Annexes

- * Plan d'études personnel / attestation d'études semestre printemps 2018
- * Divers contenus de stage
- * Lettre d'acceptation en stage à Paris
- * Ordre de marche

Nom Maousse

Numéro d'assuré-e

Prénom Costo

Proposition du service de consultation

(Obligatoire! Sans la proposition du service de consultation, la demande sera renvoyée au requérant/à la requérante)

Nous demandons d'/de

accepter (besoin impératif)

ccepter

refuser (Congé, interruption de service ou service fractionné selon l'art. 91 al. 2 ch. b OMi) la demande.

refuser

Justification détaillée, remarques (en cas d'autorisation, remplir impérativement)

^

Lieu, date

Proposition de l'organe de liaison

(Seulement pour les demandes de réexamen)

Accorder la demande

Refuser la demande

refuser (Congé, interruption de service ou service fractionné selon l'art. 91 al. 2 ch. b OMi)

Justification détaillée, remarques (en cas d'autorisation, remplir impérativement)

Timbre et signature de l'organe de liaison

Lieu, date

Nom :

Prénom :

Personne habilitée



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Ordre de marche

P.P. CH-3003 Bern
Kdo Ausb. Pers A

Post CH AG

ORDRE DE MARCHÉ

recr Costo Maousse
Rue de la Gare
xxxx

Date d'entrée au service	Heure	Lieu d'entrée au service
25.06.2018	8	14:00
		1145 Bière

Date de licenciement	Lieu de licenciement
26.10.2018	selon ordre

Adresse postale
Selon l'ordre du cdt

Remarques et annexes

21

Classement	
Incorporation	Fonction
GAD	Eclr

Monsieur,

Vous êtes convoqué au service suivant :

Service auprès de	Nature du service
Point de rendez-vous	Tenue
Caseme, local de garde	Uniforme

Avec nos meilleures salutations
L'office de convocation

Kdo Ausbildung, Pers A
Personalbewirtschaftung
Rodtmattstrasse 110

3003 Bern



NON TRANSMISSIBLE

A présenter spontanément au personnel de contrôle

VALABLE

DU **25.06.2018** **2. cl.**
AU **26.10.2018** (2.)(TK)(9)

Trajet libre en **Uniforme*** sur toutes les lignes des entreprises suisses de transport.

Vos meilleures correspondances: www.cff.ch

Signature du militaire :

*) Recrue: entre au service en habits civils le premier jour de l'école de recrues.

Champ d'application et forfaits/facturation directe Finances BLA voir V520.

Prescriptions générales pour les transports publics

L'ordre de marche combiné avec le port de l'uniforme donnent le droit d'utiliser gratuitement les transports publics, depuis la date d'entrée au service jusqu'à la date de licenciement. Le titulaire de l'ordre de marche a l'obligation de présenter sur demande toutes les informations qu'il contient au personnel de contrôle. Si un militaire en civil utilise les transports publics avec un ordre de marche indiquant comme tenue l'uniforme, il doit présenter une feuille de congé avec la mention « tenue civile ».

L'ordre de marche ne peut pas être combiné avec d'autres réductions ou d'autres offres des entreprises de transport. L'utilisation de trains de montagne et de téléphériques sans ordre de service est interdite. Les abus sont poursuivis sur le plan pénal.

La perte de l'ordre de marche doit être annoncée immédiatement au commandement supérieur ou à l'autorité militaire, en vue d'un remplacement. Les suppléments pour réservation de place et lignes touristiques doivent être payés par le titulaire. Celui-ci peut adresser une demande de remboursement au commandement supérieur ou à l'autorité militaire.



Un smartphone à disposition ? Il suffit de scanner le code QR figurant au verso pour enregistrer la date.

Salon l'app utilisée, les données ne sont pas garanties !
Seules les données de FOM sont contraignantes.



UNIL | Université de Lausanne
Service des immatriculations et inscriptions
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Monsieur
xxxx

Lausanne, le 11.03.2018

ATTESTATION D'INSCRIPTION

L'Université de Lausanne atteste que **Monsieur xxxx**

No d'étudiant(e): xxxx
Date de naissance: 26.10.1994
Origine: Suisse
Domicile:

est inscrit en qualité d'étudiant régulier pour le semestre PRINTEMPS 18

Ecole/Faculté: Biologie et Médecine, Maîtrise universitaire en Médecine

La présente attestation n'est plus valable au-delà du semestre mentionné ci-dessus.

Immatriculations & inscriptions

L'attestation du semestre PRINTEMPS 18 est valable du 01.02.2018 au 15.09.2018.

Attestation sans signature. Aucune autre attestation spécifique n'est délivrée, à des usages particuliers tels que les banques, bourses, allocations, etc. Photocopies valables.

Direction
Service des immatriculations et inscriptions

INSCRIPTION DÉFINITIVE POUR L'ANNÉE DE STAGES

Monsieur
xxxxxx

Téléphone : 023xx
E-mail : xx@unil.ch
Né(e) le :

Madame, Monsieur,

Nous confirmons que nous vous avons réservé le stage suivant :

FRI 1.1 Anesthésiologie - Réanimation, HFR Fribourg - Hôpital cantonal
PD Dr L. Magnusson, médecin-chef

Période: Mai, Juin 20xx

Vous êtes prié(e) de vous adresser incessamment, par écrit ou en demandant un rendez-vous, au médecin responsable du stage (chef du service hospitalier ou praticien) et de lui soumettre cette formule d'inscription afin d'obtenir son assentiment pour vous engager comme étudiant(e) stagiaire pendant la période mentionnée.

Vous prierez le médecin responsable du stage de garder l'exemplaire bleu qui lui est destiné et de vous renvoyer les trois premières feuilles. Vous ferez parvenir ensuite les trois parties dûment signées, l'exemplaire jaune au Service du Personnel de l'hôpital concerné et l'exemplaire rose au Secrétariat de l'Ecole de médecine.

Date: 28.08.2017

Responsable de la 3ème année de Master :

Prof.

Le(la) soussigné(e) confirme accepter le stage réservé ci-dessus.

Date: Signature de l'étudiant(e)

VEUILLEZ SIGNER LES 4 EXEMPLAIRES S.V.P.

Le(la) soussigné(e) accepte d'engager l'étudiant(e) susmentionné(e) pour le stage et la période indiqués ci-dessus.

Date: Timbre et signature

VEUILLEZ SIGNER LES 4 EXEMPLAIRES S.V.P.

IMPORTANT : Le médecin responsable du stage est prié de conserver l'exemplaire bleu du présent document et de remettre les 3 autres à l'étudiant, qui gardera l'exemplaire blanc et fera parvenir

- l'exemplaire jaune à l'administration de l'hôpital
- l'exemplaire rose au Secrétariat de l'Ecole de médecine Bugnon 21 | 1011 Lausanne)



Service de la scolarité
Site Saint-Antoine
Alexandrie SALIGOT
27 rue Chaligny – 75571 Paris Cedex 12
tél. + 33 1 40 01 14 75
alexandrie.saligot@upmc.fr
www.fmPMC.upmc.fr

Paris, le 21 décembre 2017

Monsieur xx

Objet : Autorisation pour effectuer un stage non rémunéré

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous êtes autorisé à effectuer un stage dans le service des Urgences de Monsieur le professeur xxxx à l'hôpital Saint-Antoine, du Lundi 1^{er} Octobre 2018 au Dimanche 2 Décembre 2018.

Vous devrez lors de votre arrivée, venir effectuer l'inscription, obligatoire, à la faculté au bureau des Erasmus et des Stagiaires Internationaux.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

A. Sxxx

Gestionnaire des étudiants Erasmus ainsi que des
Stagiaires Internationaux